

# ACTU' AIR

## LA LETTRE D'INFORMATION DE FORSIDES

### EN BREF :

- **7 avril** : l'ESMA a publié un avis sur l'utilisation des Big Data pour les institutions financières. Cela fait suite au [Discussion Paper](#) publié fin 2016 par les autorités de supervision européennes, dans lequel les avantages et les risques associés au Big Data avaient été identifiés. L'ensemble des avis émis à ce sujet peuvent être téléchargés [ici](#).
- **12 avril** : Publication au journal officiel de l'UE de l'[Acte Délégué](#) de la Commission complétant le Règlement PRIIPs. Ce nouveau texte apporte un certain nombre de simplifications, en particulier en autorisant le recours au DICI pour les unités de compte en OPCVM.
- **20 avril** : Le Comité mixte des Autorités européennes de surveillance (EBA, EIOPA et ESMA – ESA) a publié [son rapport](#) du printemps 2017 sur les risques et les vulnérabilités dans le système financier de l'Union Européenne.
- **21 avril** : L'EIOPA a proposé des modifications de la norme technique d'exécution (ITS) concernant les maquettes de transmission des informations aux autorités de contrôle ainsi que de l'ITS sur les procédures, les formats et les modèles de rapport sur la solvabilité et la situation financière. Ces [propositions d'amendements](#) sur le reporting Solvabilité 2 sont ouvertes aux commentaires jusqu'au 8 mai 2017.
- **28 avril** : [Clôture de la consultation de l'EIOPA sur les produits complexes en assurance vie](#).

### PUBLICATION DE LA METHODOLOGIE DE CALCUL DE L'UFR

Le 5 avril 2017, dans un communiqué de presse, l'EIOPA a officialisé la révision de la méthodologie du calcul du taux à terme ultime (Ultimate Forward Rate - UFR). L'UFR passera en 2018 de 4,2% à 4,05%. Cette révision résulte d'une consultation menée par l'EIOPA en 2016. La [documentation technique](#) correspondante a été publiée le 7 avril.

[Pour en savoir plus](#)

### SOLVENCY II : ET APRES LE REPORTING ANNUEL ?

Avec la remise des premiers rapports annuels – QRT, SFCR et RSR – les compagnies d'assurance et de réassurance arrivent à la fin d'un cycle de reporting tel que défini par la directive « Solvabilité II ». Malgré une bonne maîtrise du pilier I depuis des années par une grande majorité des acteurs, la mise en place des piliers II et III a encore demandé de gros efforts aux compagnies. Elles ont notamment dû aligner leur manière de fonctionner pour se mettre en phase avec la nouvelle réglementation : désignation des fonctions-clé, formalisation de l'application des politiques dans les processus,... Elles ont aussi été confrontées à la production d'une grande quantité d'information à fournir dans les différents rapports.

Ce premier cap passé, les compagnies ont acquis une solide expérience et ont construit de bonnes bases devant leur permettre de naviguer de manière plus efficace dans le cadre « Solvabilité II ». Mais il faut battre le fer tant qu'il est chaud. C'est donc aussi l'opportunité de continuer à travailler pour augmenter encore cette efficacité en améliorant le processus de reporting et en intégrant de manière efficiente dans les différents processus d'aide à la décision. Nous voyons ici principalement trois axes de

développement :

- **Automatisation de la production d'information** : maintenant que le scope est maîtrisé, le traitement de l'information peut et doit être automatisé pour éviter une perte de temps et d'énergie dans des traitements manuels généralement très fastidieux.
- **Utilisation de l'information à disposition** : l'exemple du « Look-through » est ici tout désigné. La quantité d'informations récoltées dans ce cadre peut être colossale. Il faut réfléchir à la manière dont ces informations peuvent être utilisées à d'autres fins que les seules exigences réglementaires.
- **Analyse des écarts** : une des étapes qui doit encore être finalisée dans le reporting est l'implémentation de l'analyse des écarts. Ce genre d'analyse donne des informations très pertinentes sur l'évolution du business, sa modélisation et les paramètres de projection. Il faut donc développer cette grille d'analyse dans le but d'en faire un outil à destination du management.

**Forsides dispose d'une expertise et d'un savoir-faire sur tous les sujets liés à Solvency II. Nos activités de veille actuarielle nous permettent, en outre, de fournir une offre adéquate, pertinente et actualisée aux standards de marché.**

### EVENEMENTS A VENIR

- **Mercredi 31 mai**: [Assemblée Générale de l'ILAC](#)

#### Morning Forsides France (PARIS) :

- **Mercredi 17 mai**: [« Lancer un support euro-croissance en 2017 – Retour d'expérience »](#)

*Les mornings Forsides permettent de valoriser des points dans le cadre d'un plan de formation continue.*

### RÉFÉRENCES

- [Communiqué de presse de l'EIOPA \(5 avril 2017\)](#)

### FORSIDES RECRUTE !

### CONTACTS

T. +352 27 860 576 – Arnaud COHEN  
T. +33 6 83 30 64 88 – Valéry JOST  
T. +32 485 40 70 54 – Xavier COLLARD  
T. +352 691 995 471 – Marie UZUREAU

Pour recevoir les prochains Actu'Air Forsides:  
[communication@forsides.lu](mailto:communication@forsides.lu)